

## Formation de Conseiller.e.s Numérique France Services

### Objectif général

Accompagner du public vers l'autonomie dans les démarches administratives en ligne  
Créer et animer des ateliers numériques pour diminuer la fracture numérique et rendre le plus autonome possible les usagers dans leurs pratiques

### Public

- Demandeurs d'emploi
- Personne en reconversion professionnelle
- Personne en parcours initial

### Durée

Les parcours définis :

- Parcours A1 : 105 heures
- Parcours A2 : 280 heures
- Parcours A3 : 350 heures
- Parcours A4 : 420 heures

### Prérequis

Niveau souhaité : maîtrise des savoirs de base (lire-écrire-compter)

Conditions particulières : connaissances en informatique, Internet et/ou Web.

### Plages horaires

Journée de 7h00

De 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Alternance formation et lieu professionnel

---

### Programme :

- Élaborer des programmes d'actions de médiation facilitant l'appropriation des savoirs et des usages numériques
- Concevoir et produire des ressources pédagogiques et documentaires pour différents supports
- Accueillir différents publics, les informer et proposer des actions de médiation numérique
- Préparer et animer des actions de médiation individuelles et collectives dans différents environnements numériques

---

### Moyens et encadrements pédagogiques

- Atelier participatif en groupe (4 à 15 personnes maximum).
- Animation par des formateurs experts dans le domaine.
- Intervention de professionnels d'animation de sites administratifs (CAF, MSA, Impôts...)
- Outils et supports pédagogiques, exercices pratiques.
- Évaluation et remise d'une attestation de formation.

1

---

## Modalités de recrutement

Après une inscription sur le site Conseiller.e.s Numériques et envoi d'un CV, le candidat est mis en relation par l'ANCT avec les structures demanderesse.

Le demandeur une fois recruté par cette structure demanderesse est inscrit sur la formation, généralement la plus proche, et passe un test de positionnement afin d'établir le parcours suivi (voir ci-avant Durée)

---

## Évaluation et certification

- Des évaluations sont régulièrement organisées durant la formation sur le CCP1 de REMN
- Mise en place des ECF (Évaluations en Cours de Formation)
- Des exercices et des tests d'acquisition réguliers des connaissances et des compétences et en mode projet.
- Des évaluations des projets de programmation individuels ou mises en situation professionnelle.
- Le passage de certification est organisé dans le respect des conditions décrites dans le Référentiel de Certification déposé à France Compétence. D'une part, un jury composé de professionnels évaluera le candidat sur la base d'un projet réalisé et d'une soutenance orale. D'autre part, une certification PIX.
- La certification sera organisée dans les locaux d'AVENIR 84
- Lieux d'examen et d'habilitation : Avenir 84 – Avignon

---

## Pour plus d'informations

Service Formation Continue :

Pole formation : 27 Bis Avenue de la Trillade, 84000 Avignon

Téléphone : 04 90 86 59 91

[contact@avenir-84.org](mailto:contact@avenir-84.org)

Responsable administrative et référente qualité :

Mme Soumia CHELLAH | 04 90 86 59 91

[soumia.chellah@avenir-84.org](mailto:soumia.chellah@avenir-84.org)